

Prévenir les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale

Addiction Suisse lance une campagne pour soutenir les professionnel·le·s en contact avec des femmes en âge de procréer ou en contact avec des enfants qui ont été exposés à l'alcool in utero.



© Addiction suisse

Les professionnel·le·s devraient jouer un rôle plus actif dans la prévention des dommages liés à l'alcool. Bien souvent en effet, des messages clairs concernant les risques potentiels d'une exposition prénatale à l'alcool font défaut.

Addiction Suisse s'engage ainsi depuis de nombreuses années pour une grossesse sans alcool en diffusant largement des informations. Sa campagne actuelle cible les professionnel·le·s (sages-femmes, spécialistes du conseil parental, de la pédagogie curative, ergothérapeutes, psychologues scolaires, médecins), afin de leur permettre d'aborder le sujet plus activement. Le site internet leur propose des informations sur la prévention des TSAF et des conseils pour soutenir les personnes concernées. Le projet est soutenu financièrement par le Fonds national de prévention des problèmes liés à l'alcool.

Pour mémoire, la consommation d'alcool durant la grossesse est associée à une série de risques pour la santé de l'enfant à naître. Les Troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) constituent le handicap congénital le plus fréquent. Selon les estimations, ils touchent entre 1 et 4% des nouveau-nés en Suisse, soit au moins 1'700, voire jusqu'à 4'000 enfants par an. Entre 170 à 400 enfants présentent une forme sévère (le syndrome d'alcoolisation fœtale, SAF).

Une souffrance souvent méconnue

Les Troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale sont souvent difficiles à identifier. « Nous voulons attirer l'attention des professionnel·le·s sur le nombre probablement élevé d'enfants concernés par des TSAF et sur le fait qu'ils sont probablement en contact avec des personnes concernées dans le cadre de leur pratique », explique Rachel Stauffer Babel, cheffe de projet à Addiction Suisse.

Dagmar Orthmann Bless, professeure de pédagogie curative et spécialisée à l'Université de Fribourg qui a collaboré au projet, confirme qu'il est nécessaire d'intensifier la sensibilisation. « Dans une étude, nous avons constaté un manque de connaissances précises chez les futur·e·s professionnel·le·s de la médecine et de l'éducation. La prévalence des TSAF est par exemple sous-estimée, ce qui est préoccupant. Lorsqu'un·e professionnel·le considère qu'un problème donné est rare et ne concerne que certains groupes à risque, son attitude ne sera pas du tout la même que s'il ou elle sait que cela affecte toutes les couches de la population », souligne-t-elle.

Importance d'un soutien précoce

Parmi les conséquences possibles des TSAF, on trouve notamment un retard de croissance, de développement, des difficultés d'apprentissage et de mémorisation, des troubles psychomoteurs, des difficultés à établir des relations et des interactions sociales et des problèmes de compréhension. Les dommages liés à une exposition prénatale à l'alcool affectent souvent lourdement la vie des enfants concernés. Il est donc essentiel qu'ils reçoivent rapidement le soutien dont ils ont besoin.

Un diagnostic précoce (si possible avant l'âge de 6 ans), un foyer stable, stimulant et structuré ainsi qu'une prise en charge spécialisée adaptée peuvent diminuer le risque de « sur-handicap ». « Quand on parvient à mettre un nom sur les vulnérabilités d'un enfant, on peut mieux soutenir son potentiel ; on comprend ainsi mieux les difficultés de

comportement et on peut chercher plus efficacement des solutions », complète Rachel Stauffer Babel.

Des ressources pour les professionnel·le·s

Disponible en trois langues, le [site internet « Grossesse sans alcool »](#) donne des pistes aux professionnel·le·s pour prévenir les TSAF ainsi que des outils pour soutenir les personnes concernées.

Dans la série Focus, la publication [Comment l'alcool agit-il sur l'enfant à naître durant la grossesse ?](#) a été rééditée.

Le dépliant [Grossesse, alcool/tabac : ce qu'il faut savoir](#) peut être remis aux femmes enceintes et à leurs proches par les professionnel·le·s ; il a été préparé en collaboration avec le Collège de médecine de premier recours et Gynécologie suisse.

L'offre d'Addiction Suisse sur le thème « Zéro alcool pendant la grossesse » comporte également un volet préventif à l'intention des femmes en âge de procréer et de leurs proches. Le [site internet](#) sensibilise aux risques de l'alcool pour la santé. Il montre aux futurs parents comment traverser la grossesse sans alcool et répond aux questions que se posent fréquemment les femmes et les proches. Un [guide pratique](#) propose des trucs et astuces aux femmes enceintes et à leur entourage pour les aider à renoncer à l'alcool.

(Source : Addiction suisse)